

# LETTRE D'INFO

mars 2011 – numéro 57

## SOMMAIRE

<i>Invitation à l'Assemblée Générale du 26 mars 2011</i>	<i>p. 1</i>
<i>Résumé du Rapport Annuel 2010</i>	<i>p. 2</i>
<i>Résumé des Comptes Annuels 2010</i>	<i>p. 3</i>
<i>Nouvelles diverses</i>	<i>p. 4</i>

## L'AG EN PRATIQUE

### Espace Jacqmotte,

**rue Haute 139, 1000 Bruxelles** (à proximité de la Banque Triodos et de la BTC)

**En train:** Gare Centrale (10 min. à pieds). Suivez le boulevard de l'Impératrice, prenez à gauche la rue de l'Infante Isabelle, ensuite à droite vers la place de l'Albertine. Poursuivez alors votre chemin via le boulevard de l'Empereur et tournez à gauche dans la rue Haute.

**Métro:** Gare Centrale (cf. ci-dessus) ou Louise

**Tram, bus ou auto:** Place Poelaert (parking devant le Palais de Justice). Descendez dans la rue Haute au moyen de l'ascenseur situé à gauche du Palais de Justice et traversez la petite place.



Afin de pouvoir calculer le nombre de vos voix à l'assemblée, nous vous prions de vous présenter **au plus tard à 13h15**.

Les documents relatifs à l'AG seront disponibles sur place. Vous pouvez également les consulter sur [www.alterfin.be](http://www.alterfin.be) (dans le menu, choisissez 'Login'. User name = 'coop' & password = 'part01'). Nous pouvons aussi vous les envoyer par email ou par poste. Vous y trouverez un exemple de procuration, à signer obligatoirement si vous souhaitez vous faire représenter par un autre actionnaire (selon nos statuts, un coopérateur ne peut représenter qu'un seul autre coopérateur. Vous pouvez également nous envoyer une procuration sans nom et un coopérateur présent à l'AG vous y représentera éventuellement).

## Venez nombreux à notre Assemblée Générale le samedi 26 mars après-midi !

Chère coopératrice, Cher coopérateur,

Je vous invite à participer à notre Assemblée Générale (AG), le samedi 26 mars 2011 à l'Espace Jacqmotte. Nous vous y proposerons aussi un débat sur le « dilemme de la microfinance : impact social ou profit ? », auquel prendront part Silvia Cornacchia (gestionnaire des investissements de la SIDI), et 2 de nos partenaires, ENLACE (El Salvador) et ADOK TIMO (Kenya), représentés par leur directeur, respectivement Juan Carlos Flores et Samuel O. Deya.

Voici **le programme** (une traduction simultanée sera assurée):

- ❖ 12h30 – 13h30: Buffet et inscription des coopérateurs
- ❖ 13h30 – 15h00: **Assemblée Générale** des coopérateurs avec entre autres la décision relative à l'affectation du résultat
- ❖ 15h00 – 15h30: Pause
- ❖ 15h30 – 17h00: Débat : « **Dilemme de la microfinance : impact social ou profit ?** »
- ❖ 17h00: Drink entre orateurs, coopérateurs, administrateurs et membres du personnel

Tout le monde est le bienvenu à cet événement, mais seuls les coopérateurs (et ceux qui les accompagnent éventuellement) peuvent participer à l'AG. Attention : afin de pouvoir calculer le nombre de vos voix à l'assemblée, nous vous prions de vous présenter **au plus tard à 13h15**. **Inscrivez-vous par téléphone (02 538 58 62) ou par e-mail ([info@alterfin.be](mailto:info@alterfin.be)) avant le 21/03/2011**. Mentionnez clairement à quelles parties du programme vous assisterez et si vous serez accompagnés.

Nous espérons vous accueillir très nombreux!

Cordialement,

Kris Goossenaerts  
Président du Conseil d'Administration d'Alterfin scrl. ■

## Résumé du rapport annuel 2010

2010 fut une année de croissance sans précédent pour Alterfin: le capital a augmenté de 35% (+3,6 millions), le nombre de coopérateurs de 30% (+413 coopérateurs) et le portefeuille d'Alterfin de 55%. Quatre personnes ont rejoint l'équipe d'Alterfin, au nombre de 10 donc en fin d'année.

La forte croissance du capital est certainement la conséquence de nombreuses actions "marketing" appuyées par l'avantage fiscal à investir en actions d'Alterfin. Alterfin fut également fière de pouvoir annoncer être le premier fonds de développement reconnu en Belgique. Cette reconnaissance lui a été accordée le 12 octobre 2010 et est valable jusque 2014 (inclus). Alterfin a d'ailleurs publié, en décembre 2010, un prospectus, exigence de la CBFA (Commission Bancaire, Financière et des Assurances), dont vous pouvez prendre connaissance sur [op www.alterfin.be](http://www.alterfin.be).

Pour la première fois de son histoire, Alterfin a levé plus de 2,5 millions euros en seulement 1 an. Fin 2010, le capital social d'Alterfin s'élevait à 13,9 millions d'euros, apportés par 1.804 coopérateurs. Grâce à cette croissance du capital, le portefeuille de crédits et participations d'Alterfin a pu également augmenter significativement.

En date de clôture, le portefeuille d'Alterfin était de 13 millions d'euros. Sa croissance, soutenue par une équipe renforcée et des moyens supplémentaires, a été accentuée durant le 3<sup>ème</sup> trimestre 2010. Quant au nombre de partenaires, il était de 88 fin 2010 (dont 76 avec un solde de crédit actif); 19 nouveaux partenaires donc pour 2010 (11 Latino-Américains, 5 Africains, 1 Asiatique, 1 du Moyen-Orient et 1 International).

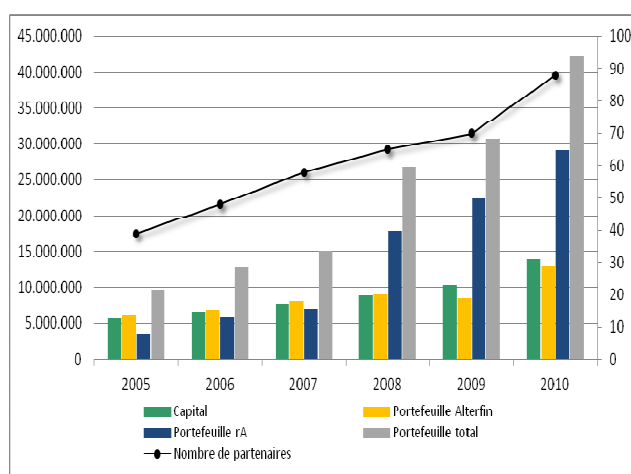
La partie du portefeuille directement investie dans le milieu agricole a quant à elle augmenté de 4% pour atteindre 48%. Ceci est principalement dû à l'investissement dans FOPEPRO (fonds créé en 2009 pour le financement de petits paysans en Amérique-Latine). Alterfin a également investi dans deux nouveaux secteurs: l'huile d'olive en Palestine et la noix de cajou en Côte d'Ivoire. Alterfin travaille avec 2 partenaires ivoiriens et suit de près l'évolution de la situation politique ce pays. Il est d'ailleurs bien triste d'assister aux difficultés imposées au potentiel ivoirien par les problèmes politiques actuels.

La partie croissante de l'agriculture dans notre portefeuille est encouragée par le constat que l'investissement dans ce secteur et l'appui aux petits paysans forment une stratégie importante dans la lutte contre la pauvreté. Cette orientation vers le milieu agricole ne signifie toutefois pas qu'Alterfin délaisse les institutions de microfinance (IMF). Bien au contraire; la plupart de nos IMF partenaires sont (surtout) actives dans les zones rurales, où la population est donc très dépendante de l'agriculture. Les IMF représentent encore 52% de notre portefeuille.

Le portefeuille en gestion pour responsAbility a également connu une forte augmentation en 2010 (+31%). La partie du commerce équitable du portefeuille de responsAbility représentent un tiers de celui-ci (+11%).

Au 31-12-2010, le portefeuille total est donc de 42,2 millions d'euros (+37%) dont 31% est de responsAbility et 69% de notre propre fonds (fin 2009, ce rapport était de 27% et 73%).

Alterfin finalise aussi l'année avec un beau résultat financier (*voir page suivante*). Un dividende intéressant est dès lors proposé à l'assemblée générale des actionnaires, tout en assurant des réserves suffisantes.



## Le dilemme de la microfinance

En 2010, les problèmes qui ont entachés la microfinance en Inde suite à une commercialisation excessive, ont fort affecté la réputation du secteur en général. Tout a commencé par un débat sur la tension existante entre la commercialisation de la microfinance et son impact social. La cause principale de la commercialisation du secteur est son besoin en capital. La mobilisation de celui-ci, si elle se réalise uniquement sur base purement commerciale, mène à des pratiques aux effets néfastes sur les groupes de clients les plus vulnérables. Alterfin s'est toujours exprimée de manière très critique sur cette tendance. Alterfin ne soutient en effet pas cette philosophie du "toujours plus" que certains fonds et IMF mettent en pratique. L'impact social reste en effet la préoccupation majeure d'Alterfin, aussi bien dans sa façon de lever du capital que dans sa manière d'allouer ses fonds aux IMF du Sud.

Ce sujet est à nos yeux assez important que pour vous en proposer un débat lors de notre prochaine assemblée générale. Nous avons dès lors invité 3 de nos partenaires pour illustrer et nous donner leur vision sur cette tendance de la microfinance. Il s'agit de Enlace du Salvador et de Adok Timo du Kenya, deux IMF, et de la SIDI, un investisseur social français avec qui nous collaborons depuis déjà de nombreuses années.

## Aperçu des comptes annuels résumés de 2010

### Bilan avant répartition du résultat en date du 31/12/2010

ACTIF en euro	31/12/2010
<b>Actif immobilisé</b>	<b>1.132.315</b>
Immobilisations incorporelles	1.784
Immobilisations corporelles	28.257
Immobilisations financières: participations	1.102.274
<b>Actif circulant</b>	<b>25.196.019</b>
Portefeuille de crédits	11.427.117
Placements et moyens disponibles	13.083.464
Autres créances	685.438
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>291.419</b>
Pro rata intérêts et dividendes: à recevoir	291.419
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>26.619.753</b>

PASSIF en euro	31/12/2010
<b>Capitaux propres</b>	<b>15.286.349</b>
Capital souscrit	13.937.750
Plus-value de réévaluation	11.855
Réserve légale	109.807
Autres réserves	682.855
Bénéfice reporté	44.832
Bénéfice de l'exercice	499.250
<b>Provisions</b>	<b>42.443</b>
<b>Dettes</b>	<b>11.158.289</b>
Dettes à plus d'un an	766.679
Dettes à moins d'un an	10.064.070
Autres dettes	327.540
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>132.672</b>
Pro rata intérêts crédits: à payer	132.672
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>26.619.753</b>

### Compte de résultats 2010

	31/12/2010
Portefeuille de crédits et participations: revenus	697.992
Gestion de portefeuille pour le compte de tiers	415.348
Consultance	8.068
Commission Triodos	44.815
Revenus des dépôts	433.197
Revenus totaux	1.599.420
Charges financières	-266.445
Marge financière	1.332.975
Personnel	-430.572
Bureaux et marketing	-174.983
Services	-16.953
Suivi des crédits	-56.414
Coûts Opérationnels	-678.922
Marge opérationnelle brute	654.052
Provisions pour risques	-157.316
Assurance Ducredit	-25.858
Commission au Fonds de Garantie	-8.911
Marge opérationnelle nette	461.968
Opérations en devises: résultat net	54.258
Résultat exceptionnel	4.222
Impôts	-21.198
Marge nette après impôt	499.250

Le résultat de l'exercice 2010 s'élève à 499.250 euros. En y ajoutant le résultat reporté de 2009 (44.832 euros), le résultat total à affecter s'élève à 544.082 euros. La proposition d'affectation est la suivante:

5% du résultat 2010 doit être affecté à la réserve légale (54.258 euros).

### Proposition d'affectation du résultat

2010	euro
Résultat reporté	44.831,79
Résultat de l'exercice	499.250,03
Résultat à affecter	544.081,82
Réserve légale	24.962,50
Réserve risques généraux	54.258,48
Total disponible	464.860,84
Proposition de dividende à distribuer	407.317,60
Disponible pour dividende	3,99%
Proposition de dividende à distribuer	3,50%
Résultat à reporter	57.543,24

La réserve pour risques généraux est augmentée de 54.258 euros (ce qui correspond au résultat émanant des cours de change).

Un dividende de 3,50% du capital est proposé. La compensation que chaque coopérateur reçoit est calculée selon le capital versé au 1er janvier 2000 et selon le nombre de jours pour les versements de capital après cette date. Le montant à distribuer est versé sur les comptes individuels des coopérateurs d'Alterfin au plus tard le 01/07/2011. Les actionnaires recevront un extrait de leur compte individuel et pourront décider de ce qu'ils feront de son solde: le laisser sur le compte individuel, le convertir en capital, le verser sur un autre compte ou le donner au Fonds de Garantie.

Le solde du résultat (après distribution du dividende) sera reporté à l'exercice prochain (2011).

## EN BREF

-Depuis quelques mois, notre collègue Saúl Castro est membre du Conseil d'Administration de FAST (Alliance Financière pour le Commerce Durable), réseau international dont la mission est d'assurer le développement continu de la production durable et de son commerce en améliorant l'accès et la disponibilité de financement pour les producteurs durables de pays en voie de développement.

En février, deux autres collègues ont participé à une réunion de FAST à Arusha en Tanzanie.

-Alterfin a remporté la 4<sup>ème</sup> place des « ESG-awards » du CGAP qui récompensent l'engagement social des investisseurs en microfinance

-Alterfin a également participé à la Social Performance Task Force (qui regroupe plus de 850 personnes actives dans la microfinance et chargées de développer des instruments de mesure et de gestion de la performance sociale d'IMF) à Bern et à une table de discussions au Luxembourg sur la performance sociale d'Alterfin

### La Lettre d'info par e-mail

Si vous préférez recevoir cette Lettre d'info par email, surfez sur [www.alterfin.be](http://www.alterfin.be) et cliquez sur 'Lettre d'info' sous 'quick links'. Cliquez ensuite sur 'Recevez la Lettre d'info'.

## Indexation des montants déductibles pour l'année fiscale 2011

L'indexation des montants fiscalement déductibles en 2011 est connue. Le montant minimum à investir en actions Alterfin pour avoir droit à la réduction d'impôt de 5 % reste fixé à 375 euros, soit 6 actions. Le plafond de cette réduction s'élève pour 2011 à 300 euros, ce qui correspond à un investissement de 6.000 euros, soit 96 actions.

Et comme une bonne nouvelle arrive rarement seule : le montant de dividendes exonéré de précompte mobilier passe cette année de 170 euros à 180 euros ! (non valable pour les personnes morales)

## Action de Nouvel An 2010: un véritable succès !

Une fois de plus, notre « traditionnelle » Action de Nouvel An connut un véritable succès. Les chèques-cadeaux d'Oxfam, le jugement positif de notre coopérative publié par Test-Achats, ainsi que l'annonce de la réduction d'impôt n'y sont certainement pas étrangers ! Plus de 320 actionnaires ont répondu à notre appel et 485 autres personnes se sont jointes à eux en investissant elles aussi dans le capital d'Alterfin.

Un record d'augmentation de capital a en outre été battu durant les derniers jours de 2010: 1,3 million d'euros ont en effet été investi en quelques jours par nos actionnaires ! Et durant le seul mois de janvier 2011, la somme des actions souscrites s'élevait à 1,2 million d'euros.

A la date de clôture de ce numéro, vous êtes 2.133 coopérateurs à soutenir nos 80 partenaires, grâce à un capital social de 15,3 millions d'euros. Merci !

## Les principes de la Finance « Inclusive »

Notre collègue Sofie Desmet (à gauche sur la photo) a représenté Alterfin lors de la signature des principes pour l'investissement responsable dans une Finance « Inclusive » le jeudi 27 janvier à Den Haag, aux Pays-Bas. L'établissement de ces principes est une initiative d'investisseurs en microfinance et de la princesse Máxima des Pays-Bas, conseillère spéciale du secrétaire général des Nations-Unies. Elle vise à rendre le système financier accessible à tous, donc aussi à des personnes à bas revenus, en développant des services transparents, responsables et adaptés à leurs besoins spécifiques.



Photo: participants au Finance Forum à Den Haag dont la Princesse Máxima des Pays-Bas (au centre)

E.R.: Hugo Couderé, Alterfin, chaussée de Haecht 159, 1030 Bruxelles